

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2026

### **DEL-26-06-10-06 - Compte administratif 2025 - Budget Ville**

Rapporteur : M. Jean-Pierre Conrié

Le Conseil municipal arrête le Compte Administratif (C.A.) qui lui est annuellement présenté par le Maire (Article L.2121-31 alinéa 1 du CGCT dans sa version en vigueur concernant l'exercice budgétaire 2025).

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT (dans sa version en vigueur concernant l'exercice budgétaire 2025), dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Le C.A. retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, seront repris au budget de l'année suivante.

Le Compte Administratif 2025 du Budget Ville dégage les résultats suivants :

	<b>Fonctionnement en €</b>	<b>Investissement en €</b>	<b>Total en €</b>
Dépenses 2025	60 759 705,64	14 451 786,61	75 211 492,25
Recettes 2025	70 131 598,93	19 545 456,83	89 677 055,76
<b>Résultat de l'exercice 2025</b>	<b>9 371 893,29</b>	<b>5 093 670,22</b>	<b>14 465 563,51</b>
Report exercice 2024	1 500 000,00	31 801 932,46	33 301 932,46
<b>Résultat de clôture 2025</b>	<b>10 871 893,29</b>	<b>36 895 602,68</b>	<b>47 767 495,97</b>

Les taux de réalisation des dépenses réelles sont de 91,4 % en fonctionnement et de 21,3 % en investissement contre respectivement 92 % et 25,2 % en 2024.

#### Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement (56,6 M€) sont en très légère hausse (+1,30 %) par rapport à 2024 (+ 0,7 M€).

On constate des évolutions de dépenses différentes suivant les catégories de charges :

- la baisse des charges à caractère général (- 385 K€ par rapport à 2024) avec notamment une diminution des charges d'électricité et de chauffage urbain (- 350 K€),
- la stabilité du niveau des charges de personnel (- 39 K€),

- la forte augmentation des prélèvements (+1.3 M) avec la mise en place sur l'exercice 2025 du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) (+1,2 M€),
- le maintien des autres charges de gestion courante (- 87 K€),
- la baisse des charges financières (- 54 K€),
- l'augmentation des charges exceptionnelles (+ 14 K€),
- la baisse des provisions sur les litiges (- 25 K€).

La répartition des principales réalisations 2025 par secteur d'activités est la suivante :

- les services généraux pour 16,5 M€ (charges des emprunts, frais de personnel, entretien et maintenance des locaux, flotte automobile électrique, SRU, FSRIF, CRFP...),
- le sport et jeunesse 9,7 M€,
- l'enseignement 7,2 M€,
- la petite enfance 6,6 M€,
- la culture pour 4,7 M€,
- la sécurité pour 3,2 M€,
- les seniors 0,9 M€,
- l'aménagement territoire et habitat pour 2,4 M€ (habitat 0,2 M€, éclairage public 0,3 M€, espaces verts 1,5 M€, ...),
- l'environnement pour 1,3 M€ (dont propreté et collecte déchets 1,2 M€),
- le transport scolaire pour 0,3 M€,
- la voirie pour 1,6 M€,
- les actions sociales pour 2,1 M€.

Les recettes réelles de fonctionnement (70 M€) connaissent une hausse par rapport à 2024 (+ 2 M€).

Les principales augmentations concernent les produits de la fiscalité (+3,2 M) dont :

- + 1M€ pour les droits de mutation notamment liés à un redressement fiscal,
- +2,2 M€ de rôles supplémentaires et complémentaires.

Les dotations et participations connaissent une diminution (- 1,2 M€) avec l'arrêt du versement (- 0,4 M€) de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DRCTP) et la baisse de la compensation de l'exonération de 50 % des taxes foncières des établissements industriels (- 0,8 M€).

### Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2025 (12,6 M€) sont en baisse par rapport à 2024 (14,2 M€).

Les principales dépenses réelles d'investissement concernent les opérations suivantes :

- la participation au financement du diffuseur de l'A86 (2,7 M€),

- l'aménagement de la cour oasis à l'école FRONVAL (0,3 M€),
- la réfection du parking Mozart (0,15 M€),
- les équipements informatiques et logiciels (1,2 M€),
- les études et AMO pour l'aménagement du quartier du Mail (1 M€),
- les études et travaux de démolition du centre BARRACO (0,9 M€),
- les travaux et équipements de l'Onde (0,1 M€),
- les travaux et équipements dans divers gymnases et sites sportifs (0,7 M€),
- les travaux et équipements dans les écoles (0,5 M€),
- le remboursement capital emprunts (0,7 M€),
- le remboursement taxes d'aménagement (1,7 M€).

La répartition des principales réalisations par secteur d'activités est la suivante :

- les services généraux pour 3,8 M€ (remboursement de TAM, d'emprunts, travaux, ...),
- le sport et la jeunesse 2,3 M€,
- l'enseignement 0,8 M€,
- la petite enfance 0,2 M€,
- les seniors pour 0,2 M€,
- l'aménagement du territoire et l'habitat pour 2,1 M€,
- la voirie 3,1 M€.

Les recettes réelles d'investissement de 2025 (13,7 M€) ont augmenté par rapport à 2024 (+ 2,8 M€ soit +26 %) avec notamment le versement du retour incitatif 2021 de VGP (+ 1,9) M€, le versement du solde de l'opération de construction du complexe VAZEILLE (+ 1,2 M€). Le produit de la taxe d'aménagement a baissé (- 0,5 M€).

Restes à réaliser

<b>Restes à réaliser 2025</b>	<b>Fonctionnement en €</b>	<b>Investissement en €</b>	<b>Total en €</b>
Dépenses	0,00	- 4 756 677,32	- 4 756 677,32
Recettes	0,00	2 240 500,00	2 240 500,00
<b>Total (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>- 2 516 177,32</b>	<b>-2 516 177,32</b>

	<b>Fonctionnement en €</b>	<b>Investissement en €</b>	<b>Total général en €</b>
<b>Résultat cumulé 2025</b>	<b>10 871 893,29</b>	<b>34 379 425,36</b>	<b>45 251 318,65</b>

Les restes à réaliser en dépenses concernent principalement :

- la participation au financement du diffuseur de l'A86 (0,9 M€),
- les études et déconstruction pour le nouvel espace jeunesse (0,6 M€),
- la révision du PLU (0,2 M€),
- la reconstruction par le département du bâtiment logistique communal (0,2 M€),
- l'acquisition de locaux avenue du Général DE GAULLE (0,3 M€),
- la création d'un réseau basse tension (0,4 M€),
- les travaux de voirie (0,6 M€),
- les travaux et équipements de l'ONDE (0,1 M€),
- les travaux de réfection du centre RAVEL (0,2 M€),
- les travaux et équipements dans les structures sportives (0,1 M€),
- les aménagements et équipements des espaces verts (0,5 M€),
- les équipements et logiciels informatiques (0,1 M€),
- les travaux et équipements dans les écoles (0,2 M€).

Les restes à réaliser en recettes correspondent aux ventes des lots du cabinet médical de Louvois (2,1 M€) et une subvention à percevoir (0,1 M€).

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2025 et le Compte Administratif 2025,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser,

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par la commission Ressources, réunie en séance le 01 juin 2026.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par la commission Aménagement et Environnement, réunie en séance le 01 juin 2026.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par la commission Solidarités - Qualité de vie, réunie en séance le 01 juin 2026.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget Principal Ville pour l'exercice 2025, annexé au présent rapport.